

République Française

Département de la Meurthe-et-Moselle

DELIBERATION
CONSEIL MUNICIPAL
Commune de FLAVIGNY-SUR-MOSELLE

SEANCE DU 20 NOVEMBRE 2023

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
18	16	16 + 2 pouvoirs

Date de convocation
16 novembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt novembre à vingt heures quinze, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil municipal, qui a eu lieu Mairie de FLAVIGNY sur MOSELLE 4, Place Michel Gardeux 54630 - FLAVIGNY SUR MOSELLE, sous la présidence de **Marcel TEDESCO**, maire.

Présents : **Cathy GREINER, Pascal DURAND, Dominique ROUSSEAU, Marie-Claude CARDOT, Christine MEYER, Guillaume ÉTÉVÉ, Gérard GEORGEL, Stéphanie HINDELANG, Sébastien FRESSE, Anne ROZAIRE, Laurent NOISETTE, Jean-Claude ROMARY, Frédérique SIMONIN, Séverine HUSSON, Christian BOURGAUX, Marcel TEDESCO.**

Absents : .

Représentés : **Anthony GIRAUD à Dominique ROUSSEAU, Valérie JACOB à Pascal DURAND.**

Monsieur Pascal DURAND a été nommé secrétaire de séance.

Objet : Bulletin municipal 2024 et encarts publicitaires

N° de délibération : 40_2023

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
16	2	18	0	0	0

Pascal DURAND, membre de la commission « communication » rappelle que, chaque année, l'assemblée se prononce sur la réalisation d'un bulletin municipal annuel qui retrace la vie de la collectivité à travers les informations communales et associatives. Il appartient à l'Assemblée Communale de décider l'élaboration de cette brochure et, dans l'affirmative, de fixer le prix des encarts publicitaires pour le bulletin 2024.

Habituellement, le coût de cette publication est couverte par les insertions des annonceurs publicitaires. Et effectivement, le bulletin municipal 2023 n'a rien coûté puisque les recettes publicitaires ont compensé le coût de l'impression.

Après avoir une nouvelle fois remercié Alain HOUIN pour son engagement public tant au niveau du bulletin municipal que pour la gestion du cimetière, le Maire propose de valider la réalisation d'un bulletin municipal en 2024 avec les tarifs suivants :

Proposition tarifs BM 2024

- Format 6 x 4,5 cm = 55 €
- Format 6 x 9 cm = 90 €
- Format 12,5 x 4,5 cm = 110 €
- Format 19 x 5 cm = 140 €
(2^{ème}-3^{ème} ou 4^{ème} de couverture)

Après en avoir délibéré, le Conseil :

- approuve ces tarifs

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Marcel TEDESCO,

Maire



Marcel TEDESCO

MARCEL TEDESCO
2023.11.21 12:02:10 +0100
Ref:20231121_111202_2-1-O
Signature numérique
Maire